

Révision des statuts et règlements à l'occasion du 19<sup>ième</sup> Congrès de la FEC-CSQ

# Pour garantir la stabilité

Pourquoi revoir les statuts? Tout simplement parce que la vie change tout comme la FEC, il est donc nécessaire d'élaborer une structure qui garantira la stabilité de l'organisation en révisant son fonctionnement à la lumière des réalités nouvelles.



**Nicole Campeau**  
Conseillère aux relations  
du travail FEC-CSQ

Lors du Congrès de la FEC-CSQ en juin prochain, les déléguées et délégués devront revoir les statuts de la Fédération. Un comité temporaire des statuts, élu par le Conseil général, a pris les premières initiatives d'examiner les textes adoptés en juin 2004 et de présenter des recommandations précises.

## Les enjeux

Dans un premier temps, les membres du comité temporaire des statuts ont procédé à une actualisation des textes et à un réaménagement des articles selon le cas.

Par la suite, des discussions nous ont permis de dégager certaines pistes de modifications qui seront soumises aux membres :

- **PRÉCISER** les définitions de la double majorité et de la majorité simple;
- **RÉVISER** la taille des délégations et le quorum au Congrès ainsi que dans les autres instances;
- **ACTUALISER** les titres des officiers du Bureau exécutif, préciser leurs fonctions ainsi que la durée de leur mandat;
- **MODIFIER** le processus électoral et;
- **REPENSER** la durée des mandats des membres du Bureau exécutif.

## Un exercice démocratique

Un processus démocratique de révision des statuts prend un certain temps, c'est pourquoi plusieurs rencontres du Conseil général de la FEC ont été néces-

saires afin de finaliser un cahier comprenant les recommandations du comité temporaire des statuts, mais également les recommandations des syndicats locaux et des comités de la Fédération. Ces recommandations seront colligées dans un « cahier de recommandations » et c'est lors du Congrès que les déléguées et délégués en débattront et adopteront les nouveaux statuts.

Parce que la force d'une organisation syndicale dépend aussi de sa capacité à revoir sa gouvernance, nous pouvons penser que la FEC sortira plus forte de cet exercice démocratique.

La refonte des statuts et règlements : un processus sérieux, oui, mais loin d'être ennuyeux!

## Comité temporaire des statuts

À la suite de l'adhésion de six nouveaux syndicats à la FEC-CSQ à l'automne 2010, le Conseil général a décidé de mettre en place un comité temporaire chargé de proposer des modifications aux statuts. Ce comité est composé de :

- **Mario Beauchemin**, président de la FEC-CSQ
- **Georges Lebel**, président du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski
- **Pierre Girouard**, membre de l'exécutif du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Sorel-Tracy
- **Sébastien Paradis**, membre de l'exécutif du Syndicat des professeurs du Cégep de Sainte-Foy
- **Nicole Campeau**, conseillère aux relations du travail à la FEC-CSQ

## Un 19<sup>ième</sup> Congrès de la FEC sous le signe du Renouveau...

ration pour le prochain triennat, voici ce à quoi certaines et certains parmi vous seront conviés.

### Renouveau chez nos étudiantes et étudiants

C'est sous le thème *Notre action syndicale et professionnelle face à la diversité de la population étudiante* que se déroulera ce 19<sup>ième</sup> Congrès. Pour plusieurs, la thématique retenue s'imposait d'emblée : hétérogénéité croissante des parcours et acquis scolaires, renouveau pédagogique, plus grande diversité culturelle à l'intérieur des salles de classe pour certains collèges, mais aussi augmentation effarante du nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant des troubles graves d'apprentissage, de comportement ou de santé mentale (dans le jargon technocratique inimitable de nos administrations de collèges, elles et ils portent l'épithète de « clientèles émergentes », vous les aurez reconnus...). Si cette diversité de la population étudiante amène de nouveaux besoins particuliers auxquels les collèges se doivent de répondre, à titre d'enseignantes et d'enseignants, nous sommes plusieurs à nous demander jusqu'où sommes-nous interpellés? Quels rôles doit-on jouer? Quelles incidences ont ces nouveaux profils étudiants sur la pratique de notre profession? Mais aussi, quelle voie doit emprunter notre action syndicale face à ces transformations? Il ne fait aucun doute que cette thématique saura susciter l'intérêt de plusieurs d'entre vous!

### Renouveau chez nos membres

Ce 19<sup>ième</sup> Congrès en sera un également bien spécial puisque depuis l'automne dernier, la FEC compte six nouveaux syndicats en ses rangs. C'est donc avec un grand plaisir

## XIX<sup>ième</sup> Congrès de la FEC-CSQ



Notre action syndicale et professionnelle  
face à la diversité de la population étudiante

Les 8, 9 et 10 juin 2010  
Manoir St-Castin, Lac-Beauport, Québec



> suite de la page 1

quant aux actions à venir de la Fédération.

### Renouveau dans nos règles et pratiques syndicales

Bien évidemment, à la FEC, l'arrivée de nouveaux syndicats membres impliquait aussi de nous interroger sur les pratiques et les règles qui régissent notre vie syndicale fédérative. À cette fin, un comité de réflexion sur les statuts et règlements fut créé et s'est réuni à plusieurs reprises ce printemps. Sa composition, soit deux membres de l'ancienne FAC, deux membres de l'ancienne FEC, traduit bien l'objectif que nous avons ouvertement affiché au moment de la campagne d'affiliation, soit permettre la mise en commun des pratiques et règles respectives des deux fédérations et mettre au jeu des propositions qui permettraient de tenir compte d'éléments issus des deux cultures fédératives en vue d'une intégration harmonieuse. Nous pensons que les recommandations qui seront soumises aux déléguées et délégués du Congrès respectent cet esprit d'ouverture et de dialogue puisqu'elles auront préalablement fait l'objet de discussions dans chacune de nos treize assemblées syndicales.

Vous l'aurez compris, le Congrès de notre Fédération, c'est le moment idéal pour prendre un temps d'arrêt et réfléchir à notre vie syndicale, mais c'est aussi et surtout l'occasion pour vous de prendre part à une activité syndicale moins formelle qu'une assemblée générale dans un cadre agréable!

**Bon Congrès à toutes et tous!**